

# AinCerdon,

Le magazine de  
l'intercommunalité

Mag'



Rives de l'Ain  
Pays du Cerdon

Communauté de communes



N°11

Juin 2025

Plan paysage

Budget  
2024

P.4

Tourisme  
dans l'AIN

P.10

Projets en  
cours & à  
venir

P.14

Enfance  
& familles

P.18



Par **THIERRY DUPUIS**  
**PRÉSIDENT**  
**Communauté de communes**  
**Rives de l'Ain - Pays du Cerdon**

Nous nous apprêtons à lancer un « plan paysage » sur le territoire de la communauté de communes.

Il s'agit de réaliser une analyse approfondie des caractéristiques du territoire. Cela inclut les aspects naturels (topographie, biodiversité), agricoles, urbains, historiques et culturels qui façonnent le paysage.

Il vise à améliorer le cadre de vie en intégrant les attentes des habitants et encourager un développement harmonieux : Il définit des stratégies pour intégrer les infrastructures (routes, zones d'activités, bâtiments) sans nuire au paysage existant.

Pour cela, nous associerons les acteurs locaux en intégrant élus, agriculteurs, entreprises, associations et habitants dans les réflexions, afin de ne pas nous laisser malmener par un développement non maîtrisé.

Nous allons compter sur vous !

La fin de l'hiver pluvieux annonce le redémarrage de la saison touristique.

En 2024 les visiteurs ont été nombreux dans les différents sites emblématiques de la communauté de communes : Île Chambod : 36 643 visiteurs, Cuivrierie de Cerdon : 30 023 visiteurs, Musée des Soieries : 26 981 visiteurs (+34,5 % grâce en particulier à l'exposition "Yves Saint Laurent") et plus de 62 000 visiteurs aux grottes de Cerdon.

Ce tourisme de qualité génère plus de 290 000 nuitées et s'accompagne d'une progression sensible des touristes suisses et belges.

C'est devenu une réelle valeur économique pour notre territoire et dans ce numéro vous découvrirez les nouveautés de la saison proposées par l'office de tourisme.

Voici les 2 sujets d'actualité "chaude" traités dans ce numéro sans oublier un point sur les autres activités de notre communauté de communes.

Bonne Lecture.

OFFICE

DE



# — Sommaire

LE BUDGET	4
LES DÉCHETS	6
L'EAU	8
LE TOURISME	10
LES PROJETS EN COURS ET À VENIR	13
ENFANCE ET FAMILLES	18
DU CÔTÉ DES COMMUNES	19

**L'actualité** de la  
Com Com Rives de l'Ain –  
Pays du Cerdon sur

**Panneau  
Pocket**

➤ Recherchez et  
mettez en favori "CC  
Rives de l'Ain – Pays  
du Cerdon"

 Rives de l'Ain  
Pays du Cerdon  
Communauté de communes



100% **GRATUIT**    100% **ANONYME**    0% **PUBLICITÉ**

Retrouvez nous aussi  
*sur nos réseaux*



## LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

La communauté de communes, malgré des coûts de fonctionnement en hausse, notamment en raison des coûts de traitement des déchets qui explosent, et beaucoup d'incertitudes sur nos recettes dans le contexte économique actuel, parvient à conserver une situation financière saine en maintenant le cap fixé dans sa prospective. Ces résultats permettent de poursuivre les investissements pour notre territoire.

Le **compte financier unique 2024** est clôturé avec un résultat positif de **1 892K€** après couverture du déficit d'investissement (autofinancement).

### Les différents ratios à retenir pour 2024 :

La capacité d'autofinancement nette (appelée aussi épargne nette) est de **925 000€**

La capacité dynamique de désendettement permet d'apprécier le poids de la dette dans le financement de la collectivité et sa capacité à **rembourser ses emprunts** de manière anticipée pour réinvestir. Elle s'exprime en nombre d'années nécessaires pour le remboursement de sa dette si la collectivité y consacrait l'intégralité de sa **capacité d'autofinancement**.

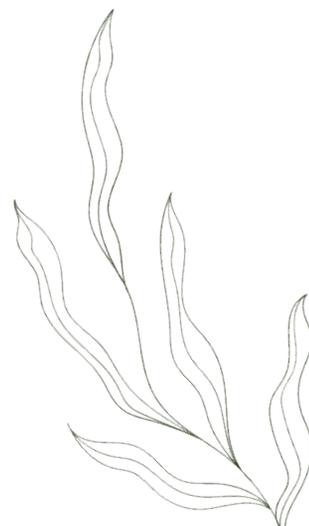
**En 2024** elle est de **2 ans**.

**16,8** Le budget prévisionnel 2025 s'élève à un total de près de **16,8 millions d'euros** (investissement et fonctionnement confondus).

Quelles sont les principales dépenses de la communauté de communes prévues pour 2025 ?

### — Fonctionnement (en euros)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 141 065
TOURISME	463 794
PORTAGE DES REPAS	158 000
GESTION DES DÉCHETS	2 555 751
ENFANCE JEUNESSE (périscolaire et centres de loirs)	1 508 195
PETITE ENFANCE (crèches et relais petite enfance)	1 430 401
PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	244 322
MOBILITE	163 930
HABITAT-URBANISME	116 550
ECONOMIE	66 050
PETITES VILLES DE DEMAIN	46 550
LE CENTRE SOCIAL COCON	241 530



## — Investissement (en euros)

REMBOURSEMENT CAPITAL	484 986
VOIRIE-MURS SOUTÈNEMENT	751 026
FONDS DE CONCOURS	50 000
DÉCHETS	1 000 430
OPAH (opération programmée amélioration de l'habitat)	307 738
BÂTIMENTS	791 570
LA FIBRE	42 568
MATÉRIEL INFORMATIQUE	31 300
MOBILITÉ	51 500
PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	13 000
PLAN PAYSAGE	55 000

Le tableau ci-dessus est un extrait, seules les dépenses principales ont été retenues.

## — Les autres dépenses :

Remboursement des intérêts

— 50 000€

Les atténuations de produits  
(ce qui est reversé aux communes)

— 2 236 061€

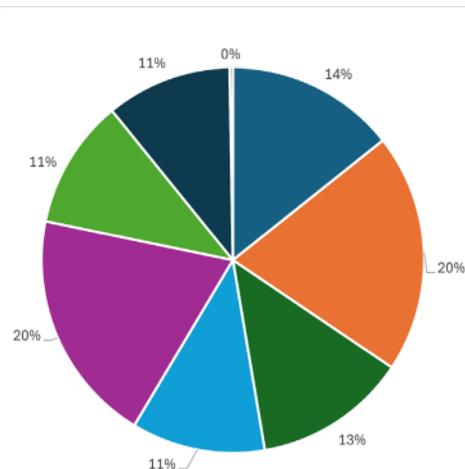
Les subventions et contributions versées

— 322 190€

Amortissements

— 579 290€

## Quelles sont les recettes de la communauté de communes ?



- Autofinancement **1 892 060€**
- Dotations, subventions, CAF et MSA **2 644 514€**
- Impôts sur les ménages (TF, GEMAPI) **1 705 000€**
- Taxe sur les entreprises (CFE, IFER, TASCOM) **1 489 100€**
- Taxe sur les ordures ménagères **2 586 000€**
- Fraction de TVA (versée par l'Etat) **1 435 356€**
- Facturation des services **1 401 501€**
- Divers **35 000€**



Pour visualiser l'ensemble des documents budgétaires rendez-vous sur le site internet :

[www.ain-cerdon.fr/comcom/vie politique/délibérations](http://www.ain-cerdon.fr/comcom/vie_politique/deliberations)

— Conseil communautaire du 03/04/2025

## GESTION DES DÉCHETS :

### LES DÉMARCHES POUR LES NOUVEAUX RÉSIDENTS

Vous venez de vous installer sur le territoire de la Communauté de communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon (CCRAPC), découvrez les étapes essentielles pour gérer efficacement vos déchets, de l'obtention de vos bacs à l'accès à la déchèterie.

#### Obtenir ses bacs de collecte d'ordures ménagères



Lors de votre installation, contactez la mairie pour signaler votre arrivée. Selon votre situation, deux possibilités se présentent :

**Si votre logement possède déjà une poubelle**, votre dossier sera mis à jour avec votre nom, votre adresse et la composition de votre foyer, ce qui permettra d'ajuster la taille des bacs si nécessaire.

**Si votre logement est neuf ou ne dispose pas de poubelle**, la mairie vous fournira un bac gris pour les ordures ménagères.

**Besoin d'un nouveau bac ?** Si votre bac actuel est trop petit, trop grand, cassé, volé, ou si votre foyer a évolué, contactez la CCRAPC pour un ajustement ou un remplacement.

#### Collecte des ordures ménagères : Ce qu'il faut savoir

**Les horaires de passage du camion de collecte ne sont pas fixes.** En raison d'imprévus (travaux, pannes, conditions météorologiques), les tournées peuvent varier. Le ramassage s'effectue entre **4h30 et 12h**. Il est donc conseillé de sortir les bacs la veille au soir.



#### Est-ce que j'ai le droit de mettre du verre dans ma poubelle ?

Non, les emballages en verre (pot, bouteille, bocaux) sont à mettre dans les points d'apports volontaires.

Les autres objets en verre (assiettes, verres, faïence...) doivent être apportés à la déchèterie.

**Tous bacs contenant du verre seront refusés à la collecte**

#### Pourquoi ma poubelle n'a-t-elle pas été collectée ?

Plusieurs raisons peuvent expliquer cet oubli :

- Un bac cassé ou trop lourd (grand bac 660L notamment)
- Un refus de collecte en raison d'un contenu non conforme
- Une impossibilité d'accès pour le camion (véhicules gênant, travaux...)
- Une erreur des équipes

**Dans ce cas, contactez la communauté de communes le plus tôt possible pour obtenir des informations.**

Une analyse des ordures ménagères du territoire révèle **que près de 55% des déchets pourrait être recyclés plutôt qu'enfouis** :

**54,9 %** de petits déchets plastiques et métalliques qui devraient aller dans le sac jaune.

**34,6 %** concernent les déchets alimentaires, une part qui pourrait être réduite par le compostage.

**5,2 %** sont des bouteilles plastiques (lessive, shampoing...), recyclables dans le sac jaune du tri sélectif.

**2,7 %** d'emballages en carton et **2,4 %** de sacs plastiques, destinés également au tri sélectif.

**Adopter les bons gestes de tri, permet de réduire la pollution et d'optimiser le traitement des déchets.**

#### L'accès à la déchèterie

L'entrée à la déchèterie est réservée aux habitants du territoire de la communauté de communes munis d'une carte d'accès. Pour obtenir une carte :

Vous vous présentez à l'accueil de la CCRAPC avec un justificatif de domicile, ou vous remplissez le formulaire sur notre site internet via vos documents en un clic. Vous recevrez votre carte par voie postale.

**L'accès à la déchèterie est gratuit pour les particuliers et les professionnels**

## CE QUI CHANGE DANS VOS DÉCHÈTERIES !

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2024, les règles de tri dans les déchèteries ont évolué afin d'améliorer le recyclage et la valorisation des matériaux. Découvrez en détail les nouvelles consignes à appliquer pour un tri optimal de vos déchets.

### La benne PLASTIQUE MULTI REP

Une nouvelle benne est dédiée aux objets en plastique volumineux. Vous pouvez déposer : mobilier en plastique, jouets d'extérieur de plus de 80 cm, le PVC (revêtement de sol et mur, canalisations, liner de piscine etc).

### La benne BOIS MULTI REP

Dédiée aux objets en bois. Elle accueille : mobilier en bois intérieur et extérieur, bois de charpente et d'ossature, planchers et portes non vitrées.

### La benne LAINE DE ROCHE

Autrefois placée dans la benne encombrants, la laine de roche bénéficie désormais de sa propre filière de tri.

### La benne LAINE DE VERRE

Comme la laine de roche, la laine de verre dispose maintenant d'une benne spécifique pour son recyclage.

### La benne MENUISERIES VITRÉES

Les menuiseries comprenant des vitres ont une benne spéciale.

### La benne MÉTAUX

Déjà présente, cette benne accepte maintenant : éléments de charpente métallique, poutres IPN, tôles, plaques, robinetteries, mobiliers en métal, conduits et tubes flexibles.

### La benne MOBILIER

Désormais, seuls certains éléments sont acceptés : fauteuils, canapés, matelas, tapis et mobiliers en osier, mobiliers en bois. Ceux en plastique et métal doivent être orientés vers les bennes adaptées.

## — Quelques chiffres :

### BILAN 2024 collecte ordures ménagères et sacs jaunes



	<u>2023</u>		<u>2024</u>		<u>2023</u>		<u>2024</u>	
<b>Tonnages totaux</b>	2 557T	-0,50%	2 544T		509T	+12%	569T	
<b>Coûts collecte</b>	403 000€	+4,2%	420 000€		244 000€	+4,1%	254 000€	
<b>Coûts traitement</b>	406 000€	+4%	422 000€		128 000€	+29%	165 000€	

### Horaires d'ouverture des deux déchèteries intercommunales à Jujurieux et à Poncin



#### HORAIRES D'HIVER DE MI-SEPTEMBRE

##### A MI-JUIN :

Du mardi au samedi :  
8h45 à 12h00 et 13h30 à 17h30



#### HORAIRES D'ETE DE MI-JUIN

##### A MI-SEPTEMBRE :

Du mardi au samedi :  
7h00 à 12h00

## L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

### RÉORGANISATION DES SERVICES



#### La communauté de communes prend la main en 2026

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, la communauté de communes reprendra la compétence en matière de gestion de l'eau potable et de l'assainissement, conformément à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Cette évolution législative vise à instaurer une gestion plus cohérente et efficace des services d'eau et d'assainissement à l'échelle intercommunale.

La reprise de cette compétence vise à centraliser la gestion de l'eau et de l'assainissement pour mieux coordonner les actions, harmoniser les tarifs et améliorer la qualité des services pour les usagers.

#### La nouvelle compétence concernera :



##### La gestion de l'eau potable :

La communauté de communes sera désormais responsable de la production, du transport, du stockage et de la distribution de l'eau potable sur l'ensemble de son territoire.



##### La gestion de l'assainissement :

Elle inclura la gestion des réseaux d'assainissement, y compris les systèmes de tout-à-l'égout et le traitement des eaux usées.



##### La planification et la gestion des infrastructures :

La communauté de communes devra assurer la maintenance, l'entretien et le renouvellement des infrastructures liées à l'eau et à l'assainissement, tout en respectant les normes environnementales.

#### Un transfert de compétences pour les communes ?

Jusqu'à présent, certaines communes géraient ces services en régie directe ou par délégation à un opérateur privé. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, la compétence eau et assainissement pourra être transférée à la communauté de communes, sous réserve d'une délibération favorable des communes concernées.

#### Un impact possible sur la tarification

Les modalités de financement de ces services pourraient être révisées. La communauté de communes devra ajuster les tarifs pour les usagers.

Cette réorganisation marque une étape importante vers une gestion plus intégrée et durable des ressources en eau.



## GESTION DE L'EAU À L'HORIZON 2050

### ANTICIPER POUR PRÉSERVER NOTRE TERRITOIRE



Né de la fusion de syndicats de rivières, le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A) a vu le jour le 1er janvier 2018. Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau, il porte la mission **GEMAPI** GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations par le transfert de compétences des sept intercommunalités de son territoire.

#### SR3A lance un plan d'action pour protéger l'eau et les milieux naturels d'ici 2050

Face à l'urgence climatique et aux inquiétudes croissantes des usagers de l'eau, le syndicat **SR3A** engage une démarche prospective inédite baptisée "**Ain aval 2050**". Objectif : construire, aux côtés des acteurs du territoire, une stratégie d'adaptation au changement climatique et la traduire en actions concrètes.

Lancée en **avril 2023**, cette étude a suivi plusieurs étapes-clés. Un premier diagnostic a permis d'évaluer le fonctionnement du bassin versant et les impacts à prévoir sur la ressource en eau. Ces constats ont été diffusés sous forme de fiches pédagogiques synthétiques. Dans un second temps, des scénarios prospectifs ont été co-construits avec les partenaires locaux, reflétant différentes visions d'évolution du territoire.

Culminant avec une stratégie ambitieuse à l'horizon 2050, cette démarche vise à réduire la vulnérabilité des milieux aquatiques et des usages de l'eau. Une phase opérationnelle a vu le jour avec l'élaboration d'un plan d'actions pour la **période 2025-2030, validé en janvier dernier**.



#### Un plan d'action en 49 mesures

Ce plan se décline en 49 actions couvrant l'ensemble des enjeux liés à l'eau. Il s'adresse à un large panel d'acteurs, collectivités, usagers, gestionnaires, en précisant pour chaque action :

Les responsables, les modalités de mise en œuvre, les zones concernées, le calendrier et les moyens mobilisés.

Limitier l'artificialisation des sols, sécuriser la ressource en eau potable, prévenir les crises : autant de défis que le territoire entend relever dès maintenant pour protéger ses ressources, adapter les usages et renforcer la résilience des écosystèmes aquatiques et humides.



#### Une dynamique collective portée par le SR3A

L'élaboration du plan d'action s'est déroulée dans une logique de concertation, mobilisant les acteurs du territoire autour de fiches-actions thématiques. Tous les documents liés à l'étude « Ain aval 2050 » sont disponibles en ligne sur le site du syndicat : <https://www.ain-aval.fr/adapter-le-territoire-au-changement-climatique/>

## LE TOURISME

### VISITE DE VILLAGES

Au gré de nos visites guidées, découvrez Cerdon et ses vignes, Thol pendant la 2<sup>nd</sup>e Guerre Mondiale, Jujurieux et ses 13 châteaux et le village médiéval de Poncin !

#### PONCIN

Visitez le charmant village de Poncin avec **Brigitte Boukry**, de l'association **Les Liens Poncinois**. Cette amoureuse de son pays natal saura vous conter tous les secrets de cette ancienne capitale médiévale du Bugey !

#### NEUVILLE/AIN

Le 11 juillet 1944, Neuville-sur-Ain voit surgir une colonne de soldats allemands et de miliciens. Face à eux, les Maquis de l'Ain, combattants de la liberté s'engagent dans une lutte sans merci. Raconté par **Nicole Millet**, suivez ce récit captivant au camp de Thol.

#### NOUVEAUTÉ - Miellerie

#### BOYEUX SAINT JÉRÔME

Plongez au cœur du monde fascinant des abeilles, observez le travail minutieux des apiculteurs et dégustez des miels artisanaux aux saveurs uniques. Une expérience enrichissante qui ravira petits et grands, au plus près de la nature et du savoir-faire local.



© Cueilleurs de Miel

#### JUJURIEUX

A Jujurieux, chaque rue raconte l'épopée des **Soieries Bonnet**. Ce village viticole s'est métamorphosé au XIX<sup>ème</sup> siècle sous l'impulsion de cet empire de la soie qui a façonné son architecture et son histoire. Accompagnés d'**Odile Arbillat**, partez sur les traces des soyeux entre cités ouvrières, bâtiments industriels et somptueux châteaux des dirigeants lyonnais.

#### CERDON

Caché dans les montagnes, les camps de maquisards, sous l'impulsion du colonel **Henri Romans-Petit**, mènent des actions de sabotage percutantes. En 1944, l'opération **Treffenfeld** frappe et Cerdon sera en partie détruit et martyrisé. Empruntez le **Sentier des Maquisards** où ces résistants ont lutté pour la liberté. La visite se termine par un moment de recueillement devant le cimetière des Maquis de l'Ain et la monumentale statue du Val d'Enfer.



© PCU



Retrouvez la  
programmation 2025  
de l'office de tourisme



Partez aussi à la découverte de votre territoire en explorant ses entreprises locales (Rotin Filé, Fruitière à Comté de Poncin, Brasserie Grange Noire), ses châteaux (La Cueille, Varambon, Châteauvieux) et ses trésors méconnus.

### — SAVOIR-FAIRE

La Cuivrerie de Cerdon et le musée des Soieries Bonnet s'associent cette année pour proposer une programmation autour des savoir-faire. Tous les premiers dimanches de chaque mois, retrouvez un métier mis à l'honneur.

Retrouvez  
le programme 2025  
des 1ers dimanches



## MUSÉE DES SOIERIES BONNET

### MARIAGE ! UNE TRADITION DE L'ÉLÉGANCE

Exposition 2025



© Delphine Delamain

Symbole d'union et de transformation, la robe de mariée reflète l'évolution de la société et de la mode du XVIIIe au XXIe siècle. Si la robe blanche s'est imposée, elle n'a pas toujours été la norme. Chargée de souvenirs, elle marque un passage clé dans la vie d'une femme. L'exposition présente des pièces issues de collections historiques et contemporaines, dont certaines en soie des Soieries Bonnet. Installée dans d'anciens ateliers de tissage, elle met en lumière le savoir-faire des créatrices locales.

#### NOUVEAUTÉ - Visites théâtralisées

Pour célébrer les 190 ans du pensionnat, plongez dans l'histoire des Soieries Bonnet avec une visite théâtralisée captivante, sur les pas des ouvrières pensionnaires. Une expérience à ne pas manquer !

#### — ANIMATIONS ENFANT

##### Vacances d'été

C'est officiel, le prince Cassim et la princesse Nour vont se marier ! Toute la ville de Bagdad est en liesse... mais catastrophe ! Nour refuse de dire "oui" sans une robe digne d'un vrai conte de fées. Elle veut le plus fabuleux des tissus pour sa tenue ! Ni une, ni deux, Cassim rejoint une caravane de marchands qui se dirige vers la France et file aux Soieries Bonnet pour trouver l'étoffe parfaite. Mais il a besoin d'aide !

Es-tu prêt(e) à devenir son assistant(e) et à l'aider à créer la plus belle des robes ? Rejoins l'aventure et plonge dans un voyage féerique où tu découvriras les secrets du tissage et de la soie !

##### Infos pratiques :

6€/enfant

[www.cerdonvalleedelain.fr/musee-soieries-bonnet](http://www.cerdonvalleedelain.fr/musee-soieries-bonnet)

Cet été, profitez de moments créatifs et ludiques pour petits et grands avec nos ateliers !

Retrouvez-nous chaque mercredi des vacances d'été au musée des Soieries Bonnet pour découvrir la peinture sur soie, l'art du fil, le soin aux vers à soie, la teinture shibori ou un atelier autour de la robe de mariée.



Retrouvez  
la programmation  
2025 des soieries

**CUIVRERIE DE CERDON**

LE MONDE DES GRANDES INVENTIONS !

Exposition 2025

Jusqu'au 16 novembre

Regard d'enfant sur  
**LES GRANDES  
 INVENTIONS !**  
 EXPOSITION



© Novabrick

L'exposition de la Cuivrierie de Cerdon invite les visiteurs à un voyage au cœur de la Révolution Industrielle. Grâce à des maquettes en briques Lego et des jouets anciens, les grandes inventions et les nouvelles sources d'énergie qui ont transformé notre quotidien se dévoilent. Entre découvertes, innovations et portraits d'inventeurs visionnaires, cette aventure ludique et pédagogique retrace une épopée fascinante. Tout au long du parcours, Gaston, un ouvrier en Lego, raconte avec passion cette histoire captivante.

**NOUVEAUTÉ - Murder party**

Été 1925. Don Vincenzo Capone doit annoncer lors d'une grande réception le nom de celui ou celle qui lui succèdera à la tête de la Mafia Cerdonnaise. A cette occasion, tout le monde est réuni à la Cuivrierie. La soirée s'annonce parfaite mais voilà, rien ne se passe jamais comme prévu à Cerdon... Meurtre, secrets, mensonges... Saurez-vous faire éclater la vérité ?

**— ATELIERS FAMILLE**

© Pierre Grasset

Cet été, profitez de moments créatifs et ludiques pour petits et grands avec nos ateliers !

Retrouvez nous chaque jeudi pour découvrir le repoussage sur feuille de métal, un atelier cuisine, un après-midi avec Gaston, ou encore la découverte de l'énergie hydraulique, si précieuse pour travailler le cuivre.

Retrouvez  
 la programmation  
 2025 de la Cuivrierie  
 de Cerdon



## LES PROJETS EN COURS & À VENIR

### RÉNOVATION DE L'HABITAT

#### UN PARTENARIAT LOCAL POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES HABITANTS



Depuis plusieurs années, la Communauté de communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon se mobilise pour améliorer la qualité des logements sur son territoire. À travers le service public gratuit "Ain Cerdon Rénov+", lancé en 2019, elle accompagne les habitants dans leurs projets de **rénovation énergétique**. Ce service de proximité, reconnu pour son efficacité, évolue depuis 2024 pour s'intégrer dans le **dispositif national France Rénov'**, sous le nom de **Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)**.

Soutenu par l'**Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)** et le **Département de l'Ain**, ce nouveau cadre élargit son champ d'action. En plus des

économies d'énergie, il prend désormais en compte d'autres enjeux essentiels comme **l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, la lutte contre la précarité énergétique** ou encore **la réhabilitation de logements indignes**.

#### Un Pacte Territorial pour renforcer l'accompagnement

Pour aller plus loin, la communauté de communes, en partenariat avec **11 autres intercommunalités de l'Ain**, prévoit de signer en 2025 un **Pacte Territorial** avec l'**ANAH** et la **SPL ALEC AIN**, structure en charge de l'animation locale du service.

Ce partenariat, prévu pour trois ans, garantit **la pérennité d'un guichet unique neutre, gratuit et accessible à tous**, offrant un accompagnement personnalisé : **conseils techniques, visites à domicile, aide administrative et recherche de financements**. L'objectif : faciliter les démarches des habitants et leur permettre d'améliorer durablement le confort et la qualité de leur logement.

#### Des permanences à Pont-d'Ain depuis avril

Dans ce cadre, **des permanences France Rénov'** sont proposées **depuis le mois d'avril** au sein de l'accueil **France Services de Pont-d'Ain** (bureau de Poste – 8 rue Louise de Savoie). Un **conseiller spécialisé** sera présent **deux mercredis par mois, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis, de 9h à 12h et de 14h à 16h30, sur rendez-vous uniquement**.

Ce service s'adresse à **tous les habitants** souhaitant être accompagnés dans leur projet de rénovation: **choix des travaux, conseils techniques, montage du dossier, aides financières...** Les rendez-vous se dérouleront dans un espace de confidentialité, avec un accès aux équipements informatiques.

Pour prendre rendez-vous :

Contactez France Services de Pont-d'Ain ou appelez l'ALEC de l'Ain au 04 74 45 16 46.

## LES PROJETS EN COURS & À VENIR



### COVOITURAGE : UNE TRANSITION EN MARCHÉ SUR NOTRE TERRITOIRE



Depuis 2023, la Communauté de communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon expérimente un service de covoiturage innovant, en partenariat avec Illicov, proposé par La Route Verte. Ce dispositif, basé sur des lignes régulières à arrêts fixes, a permis à de nombreux habitants de partager leurs trajets quotidiens de manière économique, durable et conviviale.

Malheureusement, début avril, le prestataire a été placé en liquidation judiciaire, entraînant l'interruption du service. Cette situation inattendue nous amène aujourd'hui à rechercher activement une solution de continuité pour maintenir et renforcer une offre de covoiturage adaptée à notre territoire.

Nous tenons à remercier chaleureusement les usagers ayant participé à cette phase d'expérimentation. Soyez assurés de notre engagement à relancer rapidement une nouvelle dynamique de covoiturage, en partenariat avec d'autres opérateurs.

Vous êtes utilisateur ou intéressé par le covoiturage ? Vous utilisez Illicov et vous souhaitez nous faire un retour d'expérience ? Faites-nous part de vos idées et besoins à l'adresse suivante : [amenagement@ain-cerdon.fr](mailto:amenagement@ain-cerdon.fr)

**Nous vous tiendrons informés très prochainement de la suite des démarches.**

## Le saviez-vous ?

Le covoiturage, c'est :

Moins de voitures sur les routes, donc moins de pollution et moins d'embouteillages

Des économies au quotidien

Un moyen simple de créer du lien et de renforcer la solidarité locale

Un geste concret pour la transition écologique !

## TRANSPORT SOLIDAIRE (TUS)

### BIEN PLUS QU'UN TRANSPORT...

En partenariat avec la communauté de communes, le centre social itinérant "Le Cocon" a mis en place depuis janvier, un service de transport à la demande.



## De quoi S'AGIT-IL EXACTEMENT ?

Ce dispositif vise à mettre en relation des conducteurs bénévoles avec des personnes rencontrant des difficultés à se déplacer. Ce service permet aussi de créer des liens au sein de la communauté tout en facilitant la mobilité des habitants. Il est important de noter que ce service est réservé uniquement aux transports occasionnels.



## Comment EN BÉNÉFICIER ?



Pour bénéficier du transport solidaire, il est nécessaire d'adhérer au centre social, moyennant une cotisation annuelle de 8 euros. Ensuite, il suffit de contacter **Aurélie Achard au 06 66 41 66 94** ou par email à **aurelie.cslecocon@outlook.fr** pour convenir d'un rendez-vous pour l'inscription. Une fois inscrit, les déplacements peuvent être organisés en appelant Aurélie Achard **72 heures à l'avance**. Aucun échange d'argent n'est effectué entre les passagers et les conducteurs, le centre social se charge d'envoyer une facture couvrant les frais kilométriques des bénévoles, soit 0,35 euros par kilomètre parcouru.

## Envie DE DEVENIR CONDUCTEUR BÉNÉVOLE ?

Si vous souhaitez devenir conducteur bénévole et contribuer à cette initiative solidaire, n'hésitez pas à contacter Aurélie Achard. Une belle opportunité d'entraide et de solidarité au sein de la communauté !



## LE COCON

### UN PROGRAMME RICHE EN 2025

Les permanences itinérantes, un accueil convivial, des créations de lien, un transport solidaire, une fête du jeu itinérante, Sur un air de familles (le 14 juin 2025 à Jujurieux), des projets de jeunes, des rencontres familles, un lieu accueil enfants parents, une semaine de la petite enfance, de l'accompagnement administratif, l'animation d'un réseau partenaires, l'implication de bénévoles, un projet autour de la précarité alimentaire, des vacances en familles, des ateliers adultes et bien plus encore. Venez nous rencontrer et partager vos envies / besoins.



Si vous avez envie de vous impliquer dans des projets, rejoignez l'équipe de bénévoles du Cocon



Contact : [helene.cslecocon@outlook.fr](mailto:helene.cslecocon@outlook.fr) ou [bassma.cslecocon@outlook.fr](mailto:bassma.cslecocon@outlook.fr)

07 48 89 56 65 ou 07 62 78 51 88

 centre social le cocon

## LES PROJETS EN COURS & À VENIR

### LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Ain-Cerdon labellisé "PAT de niveau 2"



Interview avec Anne Bollache, Vice-Présidente, chargée du PAT

#### Pourquoi un PAT sur la CCRAPC et quels objectifs ?

"Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) sur la CCRAPC a été initié pour venir en aide à un monde agricole en souffrance, confronté à de nombreux défis, notamment celui du changement climatique qui impacte déjà les productions locales. L'objectif principal est de soutenir nos agriculteurs et de promouvoir une alimentation locale, saine et durable. Nous voulons garantir de meilleurs revenus pour les agriculteurs tout en offrant à tous les habitants un accès à des produits de qualité et bons pour leur santé."

#### Qu'apporte le Niveau 2 du PAT et quelles perspectives ?

"La labellisation Niveau 1 du PAT a amené la réalisation d'un plan d'actions, la conduite d'études et de concertations avec près d'une centaine d'habitants et professionnels. Avec le Niveau 2, nous entrons dans une phase concrète de réalisation avec de nombreux projets concrets : création d'un distributeur automatique de produits locaux, financement d'expérimentations d'agriculteurs pour faire face au dérèglement climatique, programme anti-gaspillage dans les cantines, cuisine sur place dans nos crèches, lutte contre la précarité alimentaire, création d'une stratégie pour l'installation-transmission des fermes, financement d'un abattoir pour ovins et caprins, organisation d'un forum de l'alimentation pour mettre en relation producteurs et cantines, promotion des points de ventes locaux... Cette labellisation montre que nous sommes en train de concrétiser nos ambitions. Elle s'accompagne de subventions de l'état qui nous permettent de mettre en œuvre des actions structurantes pour notre territoire. C'est une reconnaissance de notre engagement et une source de motivation pour continuer à avancer."

#### Qu'en pensent les acteurs locaux ?



"Le programme ADAPT'AGRI, c'est une aide à la compréhension et à la mise en place d'essais agronomiques. Ça nous permet de nous lancer sans risque et de trouver des solutions face au dérèglement climatique."  
Sylvain Buffard viticulteur à Cerdon



"Pour notre binôme de cuisine, voir les enfants manger des repas frais, locaux et de qualité c'est notre plus belle récompense."  
Sandrine Locatelli et Mélody Rodet  
cuisinières à la crèche Frimousse à Saint-Jean-le-Vieux



"Le distributeur automatique nous permettra de vendre nos produits au plus près des habitants."  
Valérie Gonod  
élèveuse à Jujurieux



"Réduire le gaspillage dans les cantines, c'est faire prendre conscience et éduquer les enfants à respecter la nourriture tout en faisant des économies."  
Fabienne Charmetant Maire de Priay et Vice-Présidente à la CCRAPC



"Le nouvel abattoir ovins/caprins nous permettra d'avoir un outil local et de maintenir mon activité."  
Julien Radix  
éleveur à Neuville-sur-Ain

Retrouvez la carte interactive des points de vente produits locaux



ou sur [www.ain-cerdon.fr](http://www.ain-cerdon.fr)

Plus d'informations sur le site [www.ain-cerdon.fr/projet-alimentaire-territorial-pat/](http://www.ain-cerdon.fr/projet-alimentaire-territorial-pat/)

manger local  
la recette idéale !



## LES PROJETS EN COURS & À VENIR

### PLAN PAYSAGE



Le plan de paysage est une démarche volontaire facilitant l'élaboration d'un projet de territoire avec le paysage comme élément fédérateur.

#### Les enjeux du paysage



En ville, à la campagne, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien, le paysage joue un rôle majeur dans la qualité de vie des populations. La prise en compte du paysage permet d'aborder différemment les projets locaux des territoires. Cela implique en effet de réinterroger les usages, de considérer les besoins des habitants et des acteurs locaux, de devenir médiateur et de garantir des projets de qualité pour l'amélioration du cadre de vie. Le paysage est aussi la résultante d'une politique et plus globalement de l'ensemble des politiques locales qu'il s'agisse d'habitat, de déplacement, d'agriculture, d'énergie, d'alimentation ou de culture.



#### Une volonté politique de travailler avec les acteurs et les habitants du territoire

Lauréate de l'appel à projets du **ministère de la Transition écologique et de la Cohérence des Territoires** en **octobre 2024**, la communauté de communes a obtenu une subvention pour la mise en œuvre de son Plan Paysage. Cette démarche vise à mobiliser les acteurs politiques, économiques et sociaux afin de bâtir un projet territorial fondé sur la qualité paysagère. Basé sur une connaissance fine du territoire et de ses fonctionnalités, le Plan Paysage repose sur trois grandes étapes : **connaître, co-construire, agir**. Il prend en compte les dimensions géographiques, environnementales, économiques, sociales et culturelles du territoire combinées à une démarche de concertation et co-construction nécessaire à la prise en compte des aspirations des populations et à l'adhésion citoyenne. Les élus souhaitent compléter le Projet de Territoire par cette démarche de Plan de Paysage afin de renforcer les liens et la transversalité entre ces différentes actions en intégrant les enjeux de **transition en lien avec l'eau, fil conducteur de la démarche**. **Des temps de concertation vont avoir lieu dans l'année à venir.**



Suivez l'actualité du plan paysage sur nos réseaux et sur notre site internet afin de ne pas louper les réunions de co construction de la démarche.

## ENFANCE ET FAMILLES

Rétrospective 2024



### JOURNÉE DE COHÉSION POUR LES PROFESSIONNELLES PETITE ENFANCE

Pendant une journée, les multi-accueils ont fermé leurs portes aux enfants pour permettre aux équipes des 3 crèches de se rencontrer et d'échanger. Au programme, un atelier sur la récupération et la théorie de l'affordance (capacité d'un objet ou d'un système à évoquer son utilisation, sa fonction), mené par l'association Et Colegram. Un autre temps, animé par Lison Bernet, facilitatrice graphique, a permis de créer 2 fresques autour du travail en structure petite enfance.

### VÉGÉTALISATION DE LA COUR DU MULTI ACCUEIL "FABULETTE"

La cour du multi-accueil Fabulette a connu cette année une belle transformation. Les services environnement et enfance ont travaillé ensemble pour créer une cour adaptée aux enfants et aux changements climatiques. Les travaux ont été réalisés par l'atelier d'insertion « Les Défricheurs ». Les enfants peuvent aujourd'hui bénéficier d'une cour avec de l'herbe, un arbre et des pas japonais.



### MISE EN LUMIÈRE DU MÉTIER D'ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

Le samedi 23 novembre 2024, le Relais Petite Enfance a organisé un événement spécial pour valoriser le métier d'assistant(e) maternel(le) avec l'intervention de la compagnie "L'aveugle et l'éléphant" pour un spectacle débat ! Une belle occasion de souligner que cette profession, dont on a tous besoin, demande engagement, disponibilité et professionnalisme.

Pour toute recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant ou question relative à l'emploi d'un(e) assistante maternel(le), le RPE est joignable au 06 40 15 09 27 ou par mail : [rpe@ain-cerdon.fr](mailto:rpe@ain-cerdon.fr)

### ENTRE EXPLORATION DU CORPS ET ÉVEIL SENSORIEL

De septembre à décembre 2024, le Multi-Accueil « Les P'tits loups » et le Relais Petite Enfance (RPE) se sont associés pour un projet autour du développement psychomoteur et les réflexes archaïques. Avec l'aide de Marjolaine DUBOIS, accompagnante périnatale, les professionnels de la petite enfance ont ainsi pu renforcer leurs connaissances et bénéficier d'ateliers ludiques avec les enfants des deux services.



### UNE CUISINE POUR LES ENFANTS ET BIENTÔT DES LIVRAISONS EN INTERNE

Depuis plusieurs mois, tous les enfants accueillis dans les mutli-accueils du territoire mangent les bons repas cuisinés par Mélody et Sandrine.

Dès la rentrée prochaine, nous allons encore plus loin dans le projet en mettant en place en interne la livraison des repas dans les crèches avec un véhicule électrique frigorifique.



## DU COTÉ DES COMMUNES



### PONT D'AIN

#### Sous la Halle, place du Champ de Foire

Retrouvez chaque samedi matin toute l'année vos artisans primeur, fromager, boulanger, poissonnier, apiculteur, traiteur, vendeur thé et café, mais aussi un bouquiniste, un réparateur de vélo et même à l'occasion des stands de jouets et accessoires, literie, vêtements, produits régionaux et une association culturelle !

**Les nocturnes pondinoises** reviennent tous les vendredis à partir du 06 juin jusqu'au 25 juillet 2025.

**Feu d'artifice et fête de la Halle**, le samedi 05 juillet

### NEUVILLE SUR AIN

#### CONNAISSEZ-VOUS LES "VIEUX CLOUS" ?

En ce début d'année 2025, Laurent Lescuyer prend la relève de Gérard Goulette à la tête de l'association des Vieux Clous. Situé au domaine de Thol à Neuville-sur-Ain, ce musée préserve depuis des décennies un riche patrimoine artisanal, paysan, scolaire et familial sur 1500 m<sup>2</sup> d'exposition. Géré par des bénévoles passionnés, il offre aux visiteurs un voyage dans le temps à travers des objets, machines et outils divers, notamment dans les domaines agricole, viticole et des métiers anciens comme la tonnellerie et la menuiserie. Un projet phare du musée est la restauration d'une batteuse Société Française des années 50, qui a nécessité trois ans de travail. Remise en marche l'été dernier, cette batteuse a suscité l'admiration des visiteurs. Forts de ce succès, les bénévoles prévoient une journée de battage à l'ancienne pour les beaux jours à venir. Ne manquez pas cet événement qui vous plongera au cœur du siècle dernier.



**Contact et renseignement : Laurent 06-67-06-88-82**  
[museevieuxclous@yahoo.com](mailto:museevieuxclous@yahoo.com)

### VAREY

#### 1325-2025 LE CHÂTEAU DE VAREY FÊTE SES 700 ANS



A l'occasion des **700 ans de la bataille de Varey**, Alfa3a et tous ses partenaires mobilisés se lancent un défi un peu fou redonner vie au Château de Varey à travers deux jours de fête et de culture durant les **vacances de la Toussaint 2025** ! Petits et grands vivront une expérience immersive valorisant notre patrimoine local et célébrant son histoire.

**Vendredi 24 octobre** : Journée destinée aux groupes encadrés (enfants des accueils de loisirs...) avec démonstration de tirs au canon

à main, combats en armure, ferme pédagogique, atelier cuisine médiévale, spectacle de troubadours, rallye photos et visite architecturale du château, exposition historique et création d'une œuvre collective, stands et animations ludiques pour les enfants.

**Samedi 25 octobre** : Journée ouverte à tous ! Retrouvez toutes les animations du vendredi, mais aussi, un marché des artisans et producteurs locaux, une restauration de spécialités traditionnelles locales, des animations musicales et spectacles de rue.

### JUJURIEUX

**13 juillet** : La soirée commence par la paëlla de l'ORA (foot)  
**Feu d'artifice à 22h45** suivi du bal gratuit

**Vogue du 2 au 5 août** avec le Toro del Fuego le mardi soir





Directeur - rédacteur de la publication : Thierry Dupuis

Réalisation - mise en page : Marie Pontel

Le magazine résulte d'un travail associant les métiers et compétences de l'ensemble du personnel de la CCRAPC

Crédits photos : Designed by Freepik, Pixabay, Les Vieux Clous, Jean-François Basset, SR3A, Communauté de communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon